

COMMUNE : PORT-D'ENVAUX

SITE DE BAINADE : BAINADE AMÉNAGÉE RIVE GAUCHE CHARENTE

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

Année 2025
Classement Excellent



Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	8
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	37
Date du premier prélèvement	13/06/2022
Date du dernier prélèvement	27/08/2025

		Percentile 90	Percentile 95
Calculs et paramètres de classement	ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	103,64	136,03
	ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	232,67	326,10

Critères pour établir le classement - Eau douce

	Seuil percentile 95	Seuil percentile 95	Seuil percentile 90	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	200	400	330	330
Eschérichia Coli	500	1000	900	900
CLASSEMENT	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
				